

**Le climat chaud et sec continue bien sûr de préoccuper. Les températures maximales augmentent régulièrement depuis le début du mois et s'établissent ces jours-ci autour de 28°C par exemple à Beauvais. Nouveauté ces derniers jours avec des minimales qui augmentent également autour de 13°C. Sur le mois les minimales sont déjà à 1,1°C au-dessus des normales malgré les journées froides au début du mois, et les maximales sont déjà à près de 4°C au-dessus des normales (10°C ces derniers jours). Du côté des précipitations, les 1 à 10 mm généralement enregistrés sur l'ensemble du département ne changent pas la tendance.**

Dans ces conditions, la demande climatique en eau reste très élevée. Les cultures d'hiver (blé, orge, colza) tournent à l'économie depuis plusieurs semaines et résistent encore en attente de pluies qui pourraient encore sauver les bons potentiels en place. Par contre en terres courtes les potentiels commencent à diminuer irrémédiablement sur certains colzas qui ont défléuri très vite avec un déficit important de siliques, et sur des parcelles de blés qui manqueront d'épis.

Les orges de printemps risquent de souffrir plus largement car elles sont souvent mal enracinées avec des biomasses naturellement importantes donc consommatrices d'eau.

Sur les autres cultures de printemps telles que maïs, betteraves, si les sols n'ont pas été trop asséchés par le travail du sol, et qu'ils ne sont pas trop repris en masse favorisant les remontées capillaires vers la surface, il y a encore une bonne humidité qui permet à ces cultures de se développer à peu près normalement pour l'instant.

### **COLZA**

Fin des interventions.

### **BLE**

#### **Les relais fongicides d'épiaison**

Dans le contexte actuel, la fusariose n'est pas vraiment d'actualité. Dans les parcelles ayant déjà reçu un fongicide, généralement sur rouille jaune, et aussi dans les parcelles toujours pas protégées en absence de rouille dans un contexte de faible pression septoriose, intervenir en cours d'épiaison (autour de 20 % d'épiaison). Utiliser une solution à base de prothioconazole éventuellement associée à du tébuconazole ou à une strobilurine pour renforcer sur rouille brune, les conditions étant favorables à cette maladie.

Les conditions climatiques sont difficiles pour ces applications, éviter les journées les plus chaudes et privilégier les interventions en fin de nuit.

#### **Peu de ravageurs**

On observe des attaques de larves de lémas mais très limitées et sans aucun impact rendement avec des niveaux d'attaque faibles à ce jour.

Le risque cécidomyies est très faible car les conditions de sol sec ne sont pas favorables aux émergences. A surveiller éventuellement dans les parcelles irriguées.

Les pucerons sont naturellement présents dans les conditions chaudes et sèches actuelles, mais les auxiliaires se développent bien également et font le job quand on les laisse tranquilles et pour certains avec des ressources alimentaires (pollen) à proximité pour les adultes (ex syrphes, chrysopes ...).

## BETTERAVES

### Bien suivre la situation pucerons verts

Les pucerons verts se développent dans les parcelles sans protection sur la semence avec des colonies d'aptères signe que les conditions leur sont toujours très favorables : climat, nourriture ... Il est difficile de compter sur les auxiliaires sur ces pucerons car même en faible nombre (donc peu attractifs comme ressource alimentaire) ils transmettent la jaunisse. Utiliser une solution type [Teppeki](#) ou mieux Movento 0,45 L/ha dans le cadre d'une 2eme intervention, ce produit venant de recevoir une autorisation provisoire. Les betteraves étant peu développées, idéalement utiliser une rampe de localisation pour économiser 2/3 de produit sans aucune baisse d'efficacité et un impact peut être moins fort sur les insectes auxiliaires.

Sur pucerons noirs l'approche est plus quantitative et tant que les niveaux d'infestation ne semblent pas pénaliser la végétation (feuilles recroquevillées) on peut compter sur les auxiliaires pour les réguler naturellement. Evidemment après un traitement sur pucerons verts il faut s'attendre à ce que les régulations naturelles soient plus ou moins perturbées surtout avec un traitement en plein.

### Economiser l'eau

Rappel : Dans les conditions actuelles, « chaque millimètre d'eau qui quitte le champ sol doit passer par les betteraves ». Outre l'intérêt dans la lutte contre les adventices en conditions sèches, biner permet de casser les films d'eau en surface du sol pour éviter les remontées capillaires en surface, et créer un ombrage avec les mottes générées.

### Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 17 mai 2022 (BSV G.C. N°14), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »